

# Nouvelle patronne, nouveau produit

Pierre Thérout . Les Affaires . 03-04-2010

Tags : [Releve](#), [Tournée du Quebec](#)



Guylaine St-Cyr revient de Washington, où elle participait à la fin mars à la grande foire annuelle de la National Wood Flooring Association. En février, elle était à Las Vegas pour Surfaces, l'autre importante foire commerciale de l'industrie des planchers de bois.

Aux milliers de consommateurs, architectes, manufacturiers et constructeurs venus à ces deux événements majeurs pour y découvrir les nouveautés, la pdg de l'entreprise René St-Cyr avait une nouvelle technologie à offrir : TEMAVI.

Ce procédé d'embouvetage deviendra, selon la patronne de l'entreprise de Notre-Dame du Mont-Carmel, une norme dans une industrie qui n'a pas connu de grands bouleversements depuis longtemps.

" Les réactions sont déjà très enthousiastes et encourageantes ", dit Guylaine St-Cyr, en soulignant que TEMAVI offre des avantages intéressants tant pour les manufacturiers, les installateurs que pour les consommateurs.

## Relève familiale

C'est en 1976 que René St-Cyr a fondé l'établissement qui porte son nom. La scierie des débuts est rapidement devenu une entreprise spécialisée dans la fabrication de planchers et d'escaliers de bois franc. Elle emploie aujourd'hui une cinquantaine de personnes.

Guylaine St-Cyr a pris la relève de son père en 2006, qui s'est retiré à 77 ans. Un cheminement naturel pour celle qui, enfant, avait fait de la cour à bois son terrain de jeu. " Adolescente, j'accompagnais mon père dans des expositions où je distribuais des dépliants ", se rappelle l'entrepreneure, qui avait néanmoins songé à faire des études de médecine.

Avant de prendre les commandes de l'entreprise, elle a d'abord travaillé au service des ventes, qui s'est avéré " la meilleure école pour mieux connaître l'entreprise, ses produits et ses clients ", dit-elle.

### **Nouvelle patronne, nouveau produit**

Peu après son arrivée à la tête de l'entreprise, Guylaine St-Cyr s'est lancée dans des travaux de R-D pour mettre au point une idée novatrice proposée par un employé. L'entreprise a ainsi repensé le design des tenons et des mortaises pour permettre aux planches de s'emboîter plus facilement.

Le procédé TEMAVI, pour TENons et Mortaises Adaptés au Vernissage et à l'Installation, permet de maintenir les planches bien serrées durant la pose du vernis, ce qui améliore son fini. Aussi, comme les planches se joignent plus aisément les unes aux autres, l'installation et le sablage s'en trouvent facilités.

Cette nouvelle technologie offre " une économie de temps et d'argent importante ", affirme Mme St-Cyr. Cette nouvelle combinaison tenon-mortaise rend les planchers plus stables, tout en diminuant les craquements.

### **L'innovation rapporte**

Pour mieux faire valoir les avantages financiers et techniques de son nouveau système d'embouvetage, l'entreprise a commandé une étude à l'Institut de recherche sur les produits du bois Forintek, qui la terminera sous peu.

" Nous aurons un autre argument de vente ", dit Mme St-Cyr. L'entreprise a déposé une demande de brevet pour son nouveau procédé, qui sera commercialisé dans le reste du Canada, aux États-Unis et en Europe.

L'entreprise entend vendre des licences d'utilisation de son procédé aux principaux manufacturiers de planchers de bois.

La PME, qui réalise 60 % de ses ventes au pays et le reste à l'étranger, bénéficie déjà de son produit lancé il y a environ un an. Ses ventes ont en effet augmenté de 40 % en 2009, une année pourtant marquée par la récession et des difficultés dans l'immobilier.

Guylaine St-Cyr prévoit enregistrer une croissance similaire en 2010. Elle devra même agrandir l'usine pour accroître sa capacité de production ! " Quand on dit que l'innovation rapporte, c'est vrai ", commente Ronald Brannon, directeur du développement des affaires qui a été recruté il y a 18 mois pour élaborer la stratégie de commercialisation de la PME de 50 employés.